



Salariés, Précaires, Chômeurs, Retraités,

La casse de l'assurance chômage nous concerne tous !!

8, place Malus,
18000 Bourges.
02 48 21 24 79
e mail : cgt.ud.cher@wanadoo.fr
Site internet: www.ud18.cgt.fr

1/3 des chômeurs indemnisés sera privé de toute indemnisation d'ici 2005! Au 31 janvier 2004, 360 000 chômeurs ont vu leur droit au chômage abrégé de plusieurs mois et 60% n'auront plus aucune indemnité (minima sociaux Ass, Rmi).

La faute à Voltaire! : Conclue la veille de Noël 2002, la nouvelle convention d'assurance chômage Unedic, imposée par le patronat, prévoyait que les règles d'indemnisation seraient durcies à compter du 1er janvier 2004 pour tous les anciens chômeurs indemnisés avant 2003.

La faute à Rousseau! : «*C'était une réforme nécessaire pour sauver le régime* », chantent en cœur les partenaires sociaux signataires (Medef - Cfdt - Cgc - Cftc) pour sauver l'assurance chômage, donc on supprime l'indemnisation aux chômeurs, EVIDENT !!!

Cette casse d'une partie importante de la protection sociale laisse présager les futures mesures pour la sécurité sociale. la riposte s'organise! Les « recalculés » contre attaquent. Des dizaines de tribunaux (TGI) sont saisis. Plus d'un millier de dossiers sont en préparation, des milliers de salariés privés d'emploi se tournent vers la CGT pour réagir.

La mobilisation doit s'amplifier. Les salariés, les précaires, les privés d'emploi ont besoin d'une véritable sécurité sociale professionnelle. Nous exigeons:

- ⇒ le paiement immédiat des indemnités supprimées;
- ⇒ des droits nouveaux pour les chômeurs;
- ⇒ un revenu de remplacement dans la période de chômage équivalent à 80% du SMIC revendiqué par la CGT ;
- ⇒ une véritable renégociation de l'assurance chômage.

**Signez la carte pétition proposée par le
Comité de Chômeur CGT**

